

Réf: Dossier 273772

Avis de constitution

SOCIETE « ASSRI SARL »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON, NIANGON A DROITE
NON LOIN DE LA PHARMACIE ESTHER LOT 31 A ILOT 5 BIS
, Lot 31, Ilot 5BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSRI SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

? CONSTRUCTION

? RENOVATION

? DIVERS (fourniture de bureau, gestion immobilière, entretien général)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON, NIANGON A DROITE
NON LOIN DE LA PHARMACIE ESTHER LOT 31 A ILOT 5 BIS
, Lot 31, Ilot 5BIS

Dirigeant(s) M KADJO ASSRI AUGUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00113 du 08/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00769/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

